

Ils nous ont rejoints...

 Libenti
Architecte de la formation



Ils nous ont déjà fait confiance...

Collège "via domitia"
Poussan

Foyer rural de
Gigean



Pourquoi l'ADSSI?

L'utilisateur d'outils d'informations (qu'il soit profane ou expert), se trouve souvent seul et désemparé lorsque l'incident surgit. L'ADSSI vous propose aujourd'hui de rompre avec cette fatalité.

Pour vous aider, nous vous proposons:

- ⇨ Organisation et/ou participation à tout type d'**actions de sensibilisation, conférences, séminaires et formations** sur tous les aspects de la sécurité informatique et de la **protection des utilisateurs**.
- ⇨ Développement d'un pôle de compétence non commercial et non affilié, en mesure de **partager son expertise** et de répondre **simplement** et à **moindre coût** aux problèmes de sécurité qui lui sont exposés.
- ⇨ Validation et diffusion de **supports de communication** traitant de la sécurité des systèmes d'information.

N'hésitez pas, contactez nous!



Association pour le
développement de la sécurité
des systèmes d'information

ADSSI
4, rue de la draille
34770 Gigean

site web: <http://www.adssi.fr>
courriel: contact@adssi.fr

v0.92 du 24/04/2007

Ne pas jeter sur la voie publique

ADSSI

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA
SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION



<http://www.adssi.fr>
contact@adssi.fr

Avec vous, en toute
sécurité

Association loi 1901
déclarée le 16 mars 2007 - Préfecture de l'Hérault

nos différences...

L'utilisateur au coeur de nos actions

La protection des personnes partie intégrante de notre démarche

La revendication d'une indépendance totale.

Un discours résolument lucide, objectif et crédible

Présentation

L'ADSSI a vu le jour en mars 2007 à Montpellier. Elle a pour objet de favoriser, soutenir et promouvoir le développement de la sécurité des systèmes d'information et la protection des utilisateurs.

Association de « type loi 1901 », l'ADSSI regroupe des experts reconnus comme des anonymes.

Chacun y trouve une juste place.

Les missions

Les missions que s'est fixé l'association sont les suivantes:

- **Promouvoir la sécurité** des systèmes d'information et encourager sa mise en oeuvre
- **Sensibiliser, former** et développer des savoir-faires
- **Fournir une expertise** de grande qualité, indépendante et désintéressée...

5 pôles de compétences

Cinq pôles de compétences nous permettent d'attendre tous les objectifs fixés:

- **pôle communication, événementiel.**
Il a en charge l'unicité de notre communication et l'organisation de nos actions extérieures (salons, séminaires, actions de sensibilisation).
- **pôle formation**
Il participe activement à la création de contenu pédagogique et valide l'ensemble de nos interventions et des supports utilisés.
- **pôle juridique**
Il est le garant de notre compétence et de notre savoir-faire dans le domaine du droit appliqué à l'informatique.
- **pôle recherche et développement**
C'est notre vitrine. Il participe à l'élaboration de contenu (articles, présentations) et assure le développement de l'expertise interne des membres de l'association. Il est placé sous la vigilance d'experts reconnus.
- **pôle « salon de la sécurité »**
Une seule mission pour ce pôle, mais une des

missions les plus délicates: l'organisation, à Montpellier, d'un salon annuel méditerranéen de la sécurité.

Actions à venir

- Création et diffusion de brochures
- Organisation de séances d'informations
- Participation à toute manifestation où notre message peut être diffusé
- Mise en place d'un salon annuel dédié à la sécurité
- Publication d'une revue numérique de sécurité
- Production de contenu technique

Nos moyens

- Un site web public,
- Plusieurs listes de discussions,
- Des partenaires locaux bien implantés,
- Le soutien d'organismes publics et privés d'envergure,
- Des experts de renommée nationale,
- Une passion et une envie de partager que rien n'arrête!**